

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2148

présenté par
Mme Elimas

ARTICLE 61

À la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« les mesures financières de rattrapage salarial »

les mots :

« de telles mesures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.